

# La lettre du



Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

## Sommaire

Agenda associatif et activités du CADEB  
Page 2

La COFIDES Nord Sud  
Page 2

ForMe21 rejoint le CADEB  
Page 3

La Seine et le SMSO  
Page 4

La carrière de Cormeilles  
Page 5

L'incinération en question  
Page 6

La CLIS de Carrières  
Page 7

Les travaux de l'émissaire sont reportés  
Page 7

Le Mesnil le Roi primé  
Page 8

Mettons-nous aux vers  
Page 9

L'actualité de l'environnement, en bref  
Page 10

La pollution publicitaire  
Page 11

La planète se réchauffe  
Page 11

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle  
Page 12

Supplément déplacements et pétition du CADEB  
8 pages

## Quel avenir pour la Boucle ?

A quoi ressemblera demain l'Île de France? Telle est la question d'importance posée à l'occasion de l'enquête publique en cours sur le projet de schéma directeur, le SDRIF. En tant que Collectif ancré dans un territoire, nous n'avons pas la prétention d'avoir un avis pour l'ensemble de l'Île de France. Nous renvoyons nos lecteurs aux avis exprimés par les unions départementales – Yvelines Environnement - et régionales - Île de France Environnement - dont nous sommes membres.

En revanche, nous nous permettons d'exprimer un point de vue concernant le devenir de notre territoire, la Boucle de Montesson. En effet, le CADEB s'est fortement mobilisé à l'occasion de la révision du SDRIF, en recevant sur place dès juin 2005 Mme Mirielle Ferri, vice présidente du Conseil Régional en charge du dossier, pour lui exprimer le point de vue des associations sur le devenir de notre Boucle de Seine.

Notre Collectif est globalement satisfait des orientations retenues, avec le maintien du maraîchage dans la Plaine, une priorité aux transports en commun (la tangentielle nord notamment) et la maîtrise de l'urbanisation. Nous notons avec satisfaction que ni le prolongement de la RD 311 ni l'échangeur dans la Plaine avec l'A 14 – aménagements auxquels nous sommes opposés – ne figurent dans le SDRIF. La seule réserve que nous émettons concerne le projet de gare routière dans la Plaine, que nous ne pouvons approuver, en l'absence d'étude d'impact.

En revanche, nous nous étonnons qu'aucun projet ne soit proposé pour remédier à la saturation des infrastructures ferroviaires traversant le Nord de la Boucle (SNCF et RER A). Le trafic voyageurs vient en concurrence avec les trains de marchandises sur le pont de Maisons-Laffitte, y compris en heures creuses. Le temps ne fera qu'aggraver les choses, avec la poursuite de l'urbanisation et le recours accru aux transports en commun.

Enfin, un projet, porté par l'État, nous inquiète fortement. C'est celui de l'extension de La Défense. Les opérations de démolition-reconstruction prévues dans ce secteur se solderont par 150 000 à 200 000 m<sup>2</sup> de bureaux supplémentaires, s'ajoutant aux 3 millions existants. Mais où vont habiter les nouveaux salariés? Le foncier étant « rare » à La Défense, il est prévu de les loger alentour, notamment dans la partie Nord Est du Département des Yvelines, ce qui met la Boucle de Montesson en première ligne. Chacun le reconnaît, la Boucle a d'abord besoin d'emplois supplémentaires, plutôt que de nouveaux habitants, alors même que les infrastructures existantes ne permettent pas de répondre aux besoins actuels.

La Boucle mérite mieux que d'être une « base arrière » de La Défense, elle doit se construire un avenir propre, dans l'intérêt de ses habitants.

*Le Bureau du CADEB*

**CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement  
sous le numéro 04-033 DUEL**

**siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE  
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr  
Site Internet : www.cadeb.org**

# Activités du CADEB

## Septembre

- Dimanche 16 septembre : randonnée cycliste dans la Boucle organisée par la ville de Carrières organisée, en partenariat avec Réseau Vélo 78.
- Dimanche 16 septembre: le CADEB est présent au Salon des Associations à Sartrouville.
- Jeudi 27 septembre: Le CADEB participe avec Seine Vivante à la réunion de lancement du débat public sur le devenir de la station d'épuration d'Achères.

## Octobre

- Mercredi 3 octobre: Conseil d'Yvelines Environnement.
- Dimanche 7 octobre: le CADEB tient un stand à la Fête des vendanges organisée par le comité de quartier du Vieux-Pays-le Fresnay.
- Mardi 9 octobre: Réunion du Conseil du CADEB.
- Jeudi 11 octobre: Réunion du Conseil d'Ile de France Environnement
- Samedi 13 octobre: journée de formation sur l'eau avec Ile de France Environnement.
- Jeudi 25 octobre: le CADEB rencontre M. A. Joly, Maire de Houilles, Vice Président de la CCBS en charge des déplacements.

## Novembre (jusqu'au 15 novembre)

- Mercredi 7 novembre: Le CADEB et Réseau Vélo 78 participent à la réunion de présentation du Plan Local de Déplacements de la Boucle de Montesson.
- Samedi 10 novembre: journée de formation sur l'urbanisme avec Ile de France Environnement
- Jeudi 15 novembre: réunion de la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance) constituée pour l'usine d'incinération de Carrières sur Seine (voir page 5).

# Agenda associatif

## *Les Ateliers du développement durable : calendrier des premières réunions*

Réunion d'information et de lancement :

Mercredi 21 novembre 2007 – 20h45

Atelier 1 : *Santé-environnement-alimentation-consommation et modes de vie*

- Lundi 26 novembre 2007
- Lundi 7 janvier 2008
- Lundi 11 février 2008

Atelier 2 : *Energies-habitat-mobilité et modes de vie.*

- Lundi 3 décembre 2007
- Lundi 14 janvier 2008
- Lundi 18 février 2008

Les réunions ont lieu à l'Eau Vive, 15 rue d'Eprémesnil 78400 CHATOU de 19h00 à 22h00.

### Renseignements:

*ForMe21* : Forum Media pour l'Environnement et le Développement durable

25 Allée des Chevaux-Rû 78400 CHATOU – 01 30 53 37 66

Mail: [forme21@club-internet.fr](mailto:forme21@club-internet.fr)

Le calendrier complet des réunions figure sur le site du CADEB:  
[www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)

---

## La COFIDES recherche des bénévoles

La COFIDES Nord Sud (Coopérative Financière pour le Développement Économique et Social) est une coopérative financière dont la vocation est d'accorder des garanties à des micro-crédits destinés au développement économique des pays du Sud, plus spécialement au Sahel et dans les pays d'Afrique Centrale. Elle est financée par des particuliers et des associations dans le cadre des "finances solidaires". Si elle dispose d'une coordinatrice salariée, elle est animée par des bénévoles qui doivent, en particulier, procéder à l'étude et au suivi des

projets qui seront soutenus par elle. De plus, pour faciliter la préparation des projets économiques dans le domaine rural et périurbain, et leur financement, elle vient de s'engager dans une Association: le SIAD (Service International d'Appui au Développement). Elle recherche donc des bénévoles susceptibles d'aider à la mise en oeuvre de partenariats de développement dans les pays où elle travaille, avec l'aide, le plus souvent, d'associations françaises. Dans tous les pays d'intervention de la COFIDES, la demande pour le déve-

loppement et son financement est très importante. Quelle que soit l'importance de la disponibilité apportée à la COFIDES et au SIAD, elle sera la bienvenue. De plus, la diversité des interventions laisse de larges opportunités pour choisir un mode d'action en fonction de ses affinités géographiques ou culturelles personnelles.

*Xavier Bilbault, Président de la COFIDES Nord Sud, Membre du CADEB à Sartrouville*  
Tel: 01 39 14 08 25 / 06 07 55 01 99  
Mail: [xavier.bilbault@wanadoo.fr](mailto:xavier.bilbault@wanadoo.fr)

# ForMe21 rejoint le CADEB

Le CADEB souhaite la bienvenue à cette association dynamique qui vient d'adhérer à notre Collectif . Pour vous présenter Forme 21, nous avons rencontré son Président. Voici le compte-rendu de cet interview.

## Tout d'abord, que veut dire le sigle Forme 21 ?

Rien à voir avec une mise en forme quelconque ! Il s'agit de « **Forum Media pour l'Environnement et le Développement durable** ». Forum, parce que nous voulons associer le plus grand nombre aux débats sur les questions du développement durable ; media, parce que nous visons à établir une sorte de médiation entre le monde des experts, des institutions et l'ensemble de nos concitoyens et 21 fait référence à la fois au 21e siècle et aux Agendas 21.

## Qui sont vos adhérents ?

Forme21 veut former un réseau de compétences pour réaliser ses actions pédagogiques et de communication. La condition pour adhérer n'est pas tant de verser une cotisation pour manifester son soutien et bénéficier de services quelconques. On attend plutôt de l'adhérent qu'il soit actif : par exemple qu'il contribue, en fonction de ses compétences, même modestes, de son expérience ou de sa situation professionnelle, au travail de veille dans un ou plusieurs domaines du développement durable et qu'il participe à la réalisation de projets concrets.

## Quelles sont les principales actions que vous menez ?

Notre projet est de réaliser des actions destinées à éclairer le public sur les enjeux du développement durable. Notre action se porte dans deux directions : d'une part assurer une veille sur de nombreux média (internet, presse) et une diffusion d'informations dans quasiment tous les domaines du développement durable, d'autre part organiser des actions de sensibilisation auprès du public et des élus locaux. Chaque année, nous diffusons, par mèl, plus d'une centaine d'informations sur les thèmes les plus variés : cela va de l'habitat écologique à l'agriculture, l'alimentation, les énergies, les pollutions, les questions économiques, la mondialisation, la santé et l'environnement etc...

Enfin, pour ce qui concerne les actions « pédagogiques » auprès du public, nous profitons, chaque année, de la Semaine du développement durable pour proposer, localement, une action ciblée sur un thème : en 2004, à Feucherolles, ce fut : « *Valoriser les composts urbains en agriculture, une solution écolo-*

*gique ?* ». En 2006 : « *L'Eau dans la ville, cette amie qui vous veut du bien* », en collaboration avec Seine Vivante. Enfin, cette année, nous lançons, à Chatou, « *les Ateliers du développement durable* ».

## Quelles sont vos motivations pour adhérer au CADEB et qu'en attendez-vous ?

Bien que notre association, à la différence de celles qui composent le CADEB, ne soit pas une association de défense du cadre de vie local et qu'elle ait un objet « généraliste », elle n'en demeure pas moins ancrée dans un territoire (née et domiciliée à Chatou). Elle s'intéresse aux enjeux environnementaux présents dans cette boucle de Seine comme à ceux situés à l'autre bout de la planète, parce que, le plus souvent, ces enjeux participent des mêmes problématiques, qu'il s'agisse des pressions dues à l'urbanisation, de la qualité de l'air, du problème des déchets, des transports et déplacements, de la préservation de la Seine. Sur toutes ces questions discutées localement nous pouvons apporter au CADEB un regard « expert » et fournir un service d'appui informatif. Par ailleurs, nous sommes prêts à collaborer avec le CADEB dans la réalisation d'actions de communication et de sensibilisation tant vers les habitants de la Boucle que, le cas échéant, vers les élus. Pour ces différentes raisons nous sommes convaincus qu'une telle collaboration ne pourra que nous enrichir mutuellement.

Apporter  
au  
CADEB  
un regard  
expert



Semaine du développement durable 2006 : visite de la station d'épuration d'Achères

**Forme 21, Association loi 1901**  
**Président**

Jean-Yves REBEYROTTE

**Siège:** 25 Allée des Chevaux-Rû  
78400 CHATOU

01 53 73 74 18—01 30 53 37 66  
forme21@club-internet.fr

# La Seine et ses berges: une nouvelle priorité pour le Département.

*Jusqu'à présent, deux syndicats se partageaient la gestion des berges: le SIVS et le SMABS. A compter du 1 octobre, ils sont remplacés par le SMSO, Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO). 46 communes riveraines ont adhéré au nouveau syndicat, dont notamment toutes les communes de la Boucle de Montesson, antérieurement membres du SIVS.*

Le nouveau syndicat aura pour mission la protection, la restauration et la valorisation des berges de la Seine et d'une partie de l'Oise. Il est présidé par Pierre Bédier, également Président du Conseil Général des Yvelines.

## Les projets en cours dans la Boucle seront menés à leur terme

A Croissy tout d'abord, la réhabilitation des berges va se poursuivre. Il y a urgence car elles menaçaient de s'effondrer en plusieurs endroits.

A Sartrouville, le confortement de la digue et l'aménagement des berges vont continuer jusqu'en 2011, pour un montant total de 5 millions d'euros.

A Montesson La Borde, la création d'une digue similaire à celle de Sartrouville est attendue depuis longtemps. Les études étant désormais terminées, l'enquête publique devrait être réalisée prochainement. Les travaux sont évalués à 4,5 millions d'euros.

## Des missions élargies

Le nouveau Président souhaite créer un lieu de découverte et de loisirs pour les Yvelinois en favorisant notamment les circulations douces telles que des promenades à pied, à vélo ou en bateau sur et aux abords de la Seine. Dans cette perspective des aménagements de passerelles et bacs sont prévus ainsi que des réaménagements de sites.

Une passerelle pourrait ainsi voir le jour entre Montesson et Le Mesnil le Roi.

Contrairement à ses prédécesseurs, le nouveau syndicat se préoccupera aussi de l'entretien courant du fleuve, en y consacrant un budget annuel de 300 000 euros.



*Les berges de Seine à Croissy: un patrimoine à protéger et valoriser*

Le nettoyage de la Seine elle-même sera assuré par un bateau-nettoyeur, le Silure. L'utilisation de ce bateau permet de lutter contre la pollution visuelle que constituent les déchets flottants sur le fleuve, ou déposés sur ses berges et sur la végétation. Il peut également faciliter l'élagage des arbres lorsqu'ils représentent un danger. En ce qui concerne les rives elles-mêmes, des chantiers d'insertion pourront être financés par le SMSO.

En 2008, un diagnostic complet des berges sera réalisé, afin de définir les priorités des années à venir.

## Le point de vue de Seine Vivante

Le passage d'un syndicat à l'autre s'est réalisé au mieux. Les travaux entrepris continuent sans entrave. Un nouveau départ, avec une autre dynamique semble se profiler dans un syndicat qui comprend le double de communes.

La création du SMSO a l'avantage de faire naître une organisation

plus large et avec plus de moyens; cependant elle demande une plus grande information et transparence, et surtout une meilleure participation des membres des associations concernées aux travaux du SMSO.

Elle aura aussi pour mission d'appliquer le futur SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Seine Normandie et le programme de mesures y afférant. Ce schéma et ce programme doivent traduire les orientations de la Directive Cadre Européenne sur l'eau de 2000. Une consultation du public sur ce futur SDAGE et programme de mesures aura lieu dans le courant de l'année 2008. Le SMSO - et donc les communes le composant - aura aussi l'occasion d'en discuter et de donner son avis.

*Jean-Pierre Genestier  
Président de Seine Vivante  
14, rue Charles Bémont  
78290 – CROISSY SUR SEINE  
Tél : 01 30 15 06 70  
Mel:seine-vivante@club-internet.fr*

# Quel avenir pour la carrière de Cormeilles?

Quand on se déplace dans la Boucle de Montesson, on aperçoit fréquemment la Butte du Parisis, au Nord Est. Elle est aisément reconnaissable à sa tache blanche: la carrière de gypse Lambert, exploitée de longue date. Un nouveau projet met en émoi les riverains. Nous leur donnons bien volontiers la parole. Nous la donnons aussi à l'exploitant, qui tient des propos rassurants. Le débat est ouvert...

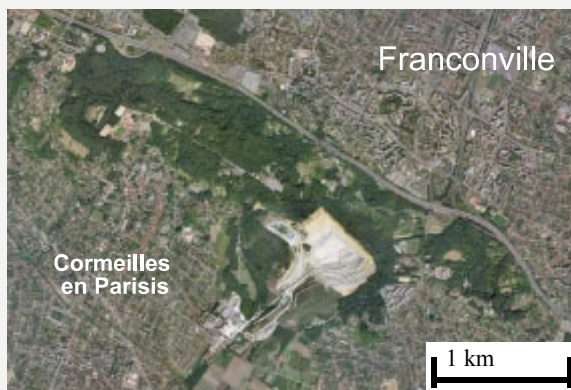
Depuis de nombreuses années, Gypse Lamber (BPB Placo) exploite le gypse dans une carrière à ciel ouvert sur la partie Argen-

teuil et Cormeilles de la Butte du Parisis (Val d'Oise). Il y a une quinzaine d'années, BPB Placo obtenait une autorisation d'exten-

sion de la carrière qui nécessitait de dévier la route dite stratégique pour pouvoir continuer l'exploitation. Normalement, cela devait s'arrêter là, mais cette partie touche également à sa fin: BPB Placo souhaite donc à présent continuer sur l'autre versant de la Butte, côté Franconville, sur des terrains rachetés dernièrement par l'Agence des Espaces Verts (AEV).

## Vie et avenir de la carrière de Cormeilles

L'exploitation à ciel ouvert de la carrière de Cormeilles arrive à son terme: les réserves accessibles dans le périmètre autorisé seront épuisées vers 2015-2016. Déjà l'avenir du site se dessine avec son remblayage et son aménagement en espace vert.



Sur cette photo aérienne, on voit la carrière à ciel ouvert, tache blanche au milieu de la forêt.

Or il restera plusieurs dizaines de millions de tonnes de gypse dans la butte. Une exploitation souterraine de la carrière de Cormeilles est envisagée. Elle présente au moins deux avantages: le paysage est respecté et on n'a plus à manipuler 5 ou 6 m<sup>3</sup> de matériaux pour récupérer 1m<sup>3</sup> de gypse. Mais en exploitation souterraine l'abattage du gypse est beau-

coup plus sophistiqué, et demande des engins adaptés. Surtout, ce type d'exploitation ne permet de récupérer qu'environ un tiers du gypse exploité selon le mode actuel.

En effet, il faut laisser en place près de la moitié de la masse sous forme de piliers, de toit au sommet des galeries et de sol pour la circulation. Restent donc seulement 30 à 35% de gypse utile, ce qui représente effectivement un gaspillage considérable mais inévitable. La grande question est évidemment de valider la méthode sur le site de Cormeilles. On dit le gypse de Cormeilles trop friable pour être exploité en souterrain, mais il n'y a aucune donnée scientifique à ce sujet.

En étroite collaboration avec l'Agence Régionale des Espaces Verts, Placoplâtre a effectué des sondages et des prélèvements en vue d'analyses mécaniques pour mieux connaître, en particulier, la résistance à l'écrasement du gypse de Cormeilles par rapport à d'autres gypses également exploités en galeries souterraines (Montmorency par exemple).

Toutes ces études devraient être bouclées en 2008. Si les résultats sont satisfaisants, il restera alors environ 7 années d'ici 2015 pour préparer les accès, le matériel et toute l'organisation nécessaire pour démarrer l'exploitation souterraine -hors zone d'habitation - et gagner ainsi au moins 20 années supplémentaires d'activité au site de Cormeilles. Et ceci dans de bonnes conditions de sécurité et en prévoyant, après exploitation, le remblayage obligatoire et contrôlé des vides comme il est procédé dans les carrières de Livry-Gargan et de Montmorency.

Source: La Lettre Blanche, mai 2007, extraits d'un article de Jean Fenou, Musée du Plâtre, 13, rue Thibault-Chabrand 95240 Cormeilles en Parisis

## Manque d'informations

Six forages viennent d'être réalisés. Plusieurs versions circulent: l'exploitation sera souterraine, donc la forêt ne sera pas touchée. Selon une autre version, ce serait une carrière à ciel ouvert, comme du côté d'Argenteuil, avec remise en état des lieux ... en 2050 (!) . ,

## Un désastre écologique?

Des carrières, même souterraines, entraînent une énorme pollution par les poussières qu'elles provoquent (dégradation supplémentaire de l'air) et qu'on essaye de réduire par l'arrosage des pistes: on sait aujourd'hui l'importance de l'eau, est-ce à cela qu'elle doit servir ?

Il est donc évident que le nouveau projet de BPB Placo détruira ce qui reste du fragile équilibre écologique qui caractérise encore ce lieu exceptionnel. Des projets alternatifs sont à examiner, comme la création d'un « Centre de Développement et de Formation aux Energies Renouvelables », qui s'intégrera parfaitement à ce lieu, tout en étant rentable. Il faut sortir ce dossier du silence, grâce à l'aide des associations de protection de la nature car une fois que BPB Placo aura signé le droit d'extension de la carrière, il sera trop tard... **Il y a urgence**

Carol Escofier, adhérente individuelle au CADEB

# Peut-on se passer de l'incinération?

*Les incinérateurs d'ordures ménagères sont soumis à des normes sévères et font l'objet de contrôles réguliers. Géré par le SITRU (Syndicat Intercommunal) et exploité par Novergie, le site de Carrières sur Seine s'est récemment modernisé pour se mettre aux normes les plus strictes, afin de préserver l'environnement. Mais l'incinération est-elle la panacée ou ne devrait-elle pas être la solution du dernier recours. C'est l'opinion de la Boucle Verte, qui propose tout un éventail de solutions alternatives.*

Lors du Forum du Consommateur éco-citoyen de mai 2007 à Sartrouville, nous avons rencontré des industriels, défenseurs de l'incinération.

Ce qui n'avait rien d'anormal, puisque la France, avec ses 134 usines d'incinération possède le plus grand parc d'Europe. L'incinération de nos déchets est en effet la solution la plus facile pour les élus car elle permet de faire appel à un seul acteur, un industriel.

## **Des risques sanitaires**

Pourtant, l'incinération produit des polluants organiques persistants, les POP, qui contaminent toute la chaîne alimentaire et se fixent dans les tissus. L'humain, qui arrive en bout de cette chaîne la concentre et ne sait pas l'éliminer. Les toxiques les plus répandus sont les dioxines, à la fois hautement cancérigènes et perturbatrices des systèmes endocrinien et immunitaire.

Les industriels de l'incinération

Les déchets ménagers représentent en France 28 millions de tonnes (dont 78 % d'ordures ménagères).

Coût de la gestion d'une tonne de déchets : 75 euros en 1994, 150 euros en 2004.

La poubelle se compose en moyenne de 29 % de matières organiques (épluchures, aliments...), de 25 % de journaux, papiers, cartons, de 13 % de verre, de 11 % de plastique, de 4 % de métaux, de 18 % de textile, combustibles...

Les ordures ménagères sont éliminées par incinération (42 %), enfouissement (40 %), recyclage (12 %) et compostage (6 %).

Source Ademe - chiffres 2004.

nous diront à juste titre, que les filtres laissent passer de moins en moins de ces substances. Mais les usines surdimensionnées sont appelées au niveau économique et technique à incinérer toujours plus ; elles produiront davantage de dioxines. Quant aux normes technologiques, elles ne prennent pas en compte l'exposition continue des populations aux fumées.

## **Peut-on se passer de l'incinération?**

On peut effectivement s'en passer ou en tous les cas la garder pour les très ultimes déchets. (La France en enfouit actuellement 39% !)

D'abord par une réduction à la source : obligation pour les producteurs de réduire drastiquement leurs emballages, choix du consommateur vers le « moins emballé », réutilisation, recyclage - 19% seulement de déchets recyclés en France- et méthanisation.

Cette dernière, sorte de compostage sans oxygène des matières organiques, produit du méthane valorisé en électricité ou en méthanol. 30% de nos déchets pourraient être méthanisés.

Aujourd'hui, cette ressource carbonée est brûlée et produit du gaz carbonique. Cherchez l'erreur.

En outre, étant donné que l'on brûle des déchets organiques composés d'eau, on est obligé de rajouter dans les fours, des papiers et plastiques pour que la combustion soit bonne. L'incinération s'oppose donc au recyclage total.

## **Du PVC aux polaires**

Une des principales sources de dioxines dans les fumées d'incinérateurs sont les plastiques en PVC, souvent associés aux phtalates, eux-mêmes cancérigènes. Il est vrai qu'on peut le recycler au lieu de le brûler ; mais le

recyclage du PVC en fibres pour textiles polaires nécessite du méthyl éthyl cétone (MET) inflammable, explosif et hautement cancérigène.

Ce PVC peut être remplacé par différents matériaux dont le Polyéthylène, 30% plus cher, il est vrai. Mais guérir coûte encore plus cher.

## **Les médecins prennent la parole**

Dans ce contexte de filière consommatrice d'énergie, de ressources de matières premières et de risques de santé publique, les opposants à l'incinération viennent de recevoir lors du Grenelle de l'Environnement, un soutien spectaculaire du Conseil National de l'Ordre des Médecins et des principaux syndicats de praticiens : ils réclament un moratoire sur la construction d'usines d'incinération.

La porte est donc ouverte à toutes les mesures et l'on parle enfin d'incitation financière au tri des déchets.

Mais c'est une autre histoire...

*Dominique Luangpraseuth*

*La Boucle Verte*

*45 rue Lavoisier 78800 Houilles,*

*tél 01 61 04 00 73*

*Courriel : laboucleverte@yahoo.fr*

*Site : [www.laboucleverte.org/](http://www.laboucleverte.org/)*

## **Pour en savoir plus:**

CNIID : Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets  
[www.cniid.org/](http://www.cniid.org/)

France Nature Environnement  
[www.fne.asso.fr/preventiondechets/](http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/)

Institut de veille sanitaire:  
[www.invs.sante.fr/surveillance/dioxines/](http://www.invs.sante.fr/surveillance/dioxines/)

## La CLIS vient de se réunir

Le CADEB a participé le 15 novembre à la réunion de la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance), instance créée pour le suivi de l'unité d'incinération des ordures ménagères de Carrières sur Seine. Cette réunion se tenait sous la présidence de M. Rollon Mouchel-Blaisot, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye et de M. Alain Gournac, Président du SITRU (\*), Sénateur Maire du Pecq, avec la participation de la DRIRE, service de l'Etat en charge de la surveillance de ces installations.

L'exploitant (Novergie) a présenté le bilan de fonctionnement de l'usine ainsi que le suivi environnemental, c'est à dire le résultat des analyses des fumées émises par l'usine.

Il existe deux sortes de mesures :

- Des mesures en « continu », effectuées en permanence par des appareils de contrôle et enregistrées par l'exploitant.
- Des mesures périodiques, en général semestrielles, assurées par un laboratoire indépendant agréé.

De plus, la DRIRE opère des contrôles programmés ou inopi-

nés.

En complément de ces contrôles sur site, des capteurs ont été installés en cinq endroits différents autour du site, afin de mesurer les retombées de dioxines et furanes d'une part, de métaux lourds d'autre part.

Les principaux résultats seront publiés dans un prochain flash du SITRU, distribué très largement aux riverains du site et qui sera mis en ligne sur le site Internet du CADEB.

Il en ressort qu'en fonctionnement normal l'usine respecte les normes en vigueur, et est souvent très en deçà des valeurs admises : c'est le cas notamment pour les dioxines et furanes. Un petit dépassement a été constaté par la DRIRE pour le taux de mercure lors d'un contrôle inopiné, incident qui ne s'est pas reproduit. De plus, en ce qui concerne le monoxyde d'azote, des dépassements ont

été constatés en juin et septembre 2007, liés au rodage des installations, problème résolu à ce jour.

Le CADEB s'est félicité de la volonté de transparence de l'exploitant, du SITRU et des services de l'Etat.

*Jean-Claude Parisot*  
Secrétaire général du CADEB

---

*L'usine respecte les normes en vigueur*

---

(\* Syndicat Intercommunal pour le traitement des résidus Urbains)

## Tri et recyclage

### Que faire de nos lampes usagées ?

Les ampoules classiques à filament (incandescence ou halogène) ne sont pas recyclées et sont à mettre dans la poubelle ordinaire.

En revanche, les lampes à économie d'énergie (tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, etc) doivent être recyclées. Elles seront bientôt admises à la déchetterie du SITRU à Carrières. En attendant, vous pouvez les déposer dans les magasins Carrefour de la Boucle, à Castorama Sartrouville ainsi qu'au « Chamois Logistique » à Carrières sur Seine.

*Pour en savoir plus:*  
[www.recylum.com/](http://www.recylum.com/)

### Les piles

Elles doivent toujours être recyclées, et notamment les piles au mercure que l'on trouve encore dans certains appareils anciens, et même dans des jouets d'importation.

Vous pouvez les déposer auprès de commerçants vendeurs de piles, dans la plupart des mairies de la Boucle et à la déchetterie de Carrières.

## ENTRETIEN DE L'EMISSAIRE SEVRES ACHERES

# Les travaux sont reportés à l'an prochain

Il était programmé d'effectuer entre octobre 2007 et mars 2008 des travaux dits de première urgence sur l'émissaire Sèvres Achères, en amont de la Boucle.

A Rueil, il s'agissait notamment de consolider l'ouvrage et d'améliorer son fonctionnement. A Chatou, il était prévu de curer le siphon, ensablé aux trois quarts, en traversée sous la Seine. Faute d'accord avec la commune de Rueil Mal-

maison sur les modalités de l'opération, les travaux sont reportés à l'an prochain. A la différence des interventions des années précédentes, ces travaux devaient s'effectuer sans rejets en Seine, grâce au pompage des effluents et leur détournement vers d'autres émissaires en service.

Dans la Boucle elle-même, l'émissaire qui conduit les eaux usées vers la station d'épuration d'Achè-

res a été inspecté et curé en 2006. Il en ressort que l'ouvrage souterrain de 4 mètres de diamètre nécessitera dans les années à venir des travaux dits de 2<sup>ème</sup> urgence, notamment à Chatou et Montesson.

*Informations aimablement communiquées par le SIAAP (Syndicat pour l'assainissement de l'Agglomération Parisienne).*

# Le Mesnil le Roi primé pour la protection de la Noue

La ville du Mesnil le Roi vient d'être récompensée au Grand Prix de l'Environnement des villes d'Île de France, dans la catégorie « préservation et mise en valeur des espaces verts et des paysages ». Une récompense bien méritée pour cette commune des Yvelines qui a mené à bien un projet exemplaire, avec le soutien des associations (voir Lettre 8), malgré certaines réserves (voir Lettre 11). Voici comment la commune a reconquis le site et y fait prospérer la biodiversité.

La prairie, une des dernières terrasses alluviales d'Île-de-France, est une "zone humide" recelant des espèces remarquables à protéger et développer.

Citons notamment:- un amphibien "le Triton Crêté" inscrit dans l'annexe II de la Directive "Habitat" ;

- deux espèces végétales rares : le Scirpe Halophile et le Butome en Ombelle ;

La prairie est constituée de dépôts récents; située à 3 m de l'étiage de la Seine, elle se trouve en zone inondable et complètement recouverte d'eau tous les huit ans. Ses sols sont gras et riches. La terre, compacte et collante, est difficile à travailler. Elle comprend en son milieu une noue longiligne qui retient l'eau une partie de l'année.

La Prairie communale (500 m sur 200 m, soit 10 ha environ) s'étale le long du Petit Bras de la Seine, à environ 500 m de la Forêt de Saint Germain en Laye. Ces 10 hectares de prairie et ces 4 hectares du Clos de la Salle, sont protégés par une démarche volontaire depuis 1995, et par la mise en Réserve Naturelle depuis 2001.

## La reconquête de la prairie

En 1995 la prairie était une zone de non droit (brûlage de voitures, courses de motos dans la noue, dépôts d'ordures). La ville a entrepris la re-conquête du site : 4 nettoyages de printemps y ont été organisés avec une trentaine de tonnes de déchets inciviques évacués à chaque fois. Des panneaux "Réserve naturelle" ont été implantés en 2006 pour préciser les interdictions.

## Le choix de la biodiversité

Il s'agit de retrouver un cortège floristique et faunistique devenu rare en Île-de-France, d'enrichir le potentiel biologique de la prairie,

de protéger l'hydrosystème avec sa dynamique fluviale et son environnement alluvial

- "Fauche Tardive" sur 3 ha : un bilan floristique d'ores et déjà amélioré

Les espèces botaniques recensées en 2000 s'élevaient à 142. Le nombre d'espèces supplémentaires recensées en 2004 étaient de 50. Soit un dénombrement floristique total de 192 espèces, dont 8 patrimoniales.

- "Retour au Pâturage Extensif " sur 5 ha : un facteur majeur de biodiversité.

Les équidés, ânes ou poneys, tout comme les herbivores, ont un rôle majeur dans l'écosystème des prairies : sélection des plantes consommées, piétinement hétérogène, actions sur les ligneux (arbres, arbustes et lisières), production de déjections. Tous ces comportements des poneys permettront, nous disent les scientifiques, le déploiement d'une flore et d'une faune plus diversifiées.

Chemins pour les piétons et pêcheurs (1 ha) et lisières (1ha) :

Le projet maintient cinq corridors écologiques, deux longitudinaux (bords de Seine, lisière du coteau), deux verticaux (descente rue de Seine depuis la forêt de Saint-Germain, descente du coteau le long de la lisière nord) et un transversal sur le chemin cendré devenu piste cyclable (le long de la servitude du Syndicat Intercommunal d'Assainissement SIA).

## Un projet partagé

Ce projet construit et mûri avec les meilleurs scientifiques - notamment l'Agence de l'Eau Seine Normandie - concerté avec les associations locales, a été porté par l'ensemble du Conseil Municipal, depuis huit ans, avec toutes ses composantes unanimes.

*Extraits du Bulletin Municipal du Mesnil le Roi*

**Pour en savoir plus:**  
**Site Internet de la ville**  
[www.lemesnilleroi.com/](http://www.lemesnilleroi.com/)  
Rubrique: environnement





# Mettons-nous aux vers ....

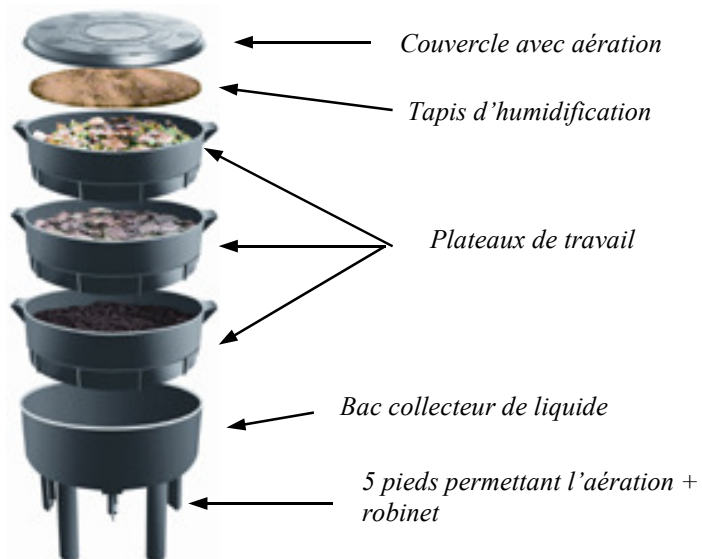
Le 29 septembre 2007, s'est tenue à Houilles, au Parc Charles Gaulle la 3<sup>ème</sup> Journée de l'écologie au quotidien, organisée par La Boucle Verte. Un objet particulier a retenu l'attention des visiteurs : le lombricomposteur. Comment fonctionne-t-il, et quel est son intérêt écologique ?

Chaque année, nous consommons plus, et produisons plus de déchets pour satisfaire nos nouveaux besoins. Ce mode de vie n'est pas durable car il génère l'appauvrissement des ressources non renouvelables et favorise une pollution accrue. Tandis que nos poubelles sont composées de 29% d'éléments biodégradables, seuls 6% sont compostés. La solution du lombricompostage individuel, s'avère pour les citadins non dotés de jardins, *écologiquement intéressant*.

Le lombricomposteur prend peu de place, et devient vite un élément incontournable de la maison. Alors que le compost provient de la transformation et de la réduction naturelles des déchets organiques, en présence d'eau et d'oxygène, le lombricomposteur est un appareil en plastique recyclé, permettant l'accélération du processus de décomposition, à l'aide de l'action des vers de terre. Il est 3 fois plus rapide que le compostage traditionnel effectué au fond de son jardin, et se présente sous la forme de 4 niveaux : le bac collecteur de liquide et 3 plateaux de travail.

## Les déchets sont valorisés...

Dans un premier temps, les déchets organiques sont déposés dans le 1<sup>er</sup> plateau dans lequel les vers de terre vont goulûment travailler: ils creusent des galeries, favorisant l'oxygénation et le développement des bactéries, et mangent les déchets. Les excréments des vers forment des tortillons noirs, et créent le terreau. Lorsque le 1<sup>er</sup> plateau est rempli, on ajoute le 2<sup>ème</sup> plateau et on y dépose des déchets. Les vers communiquent entre les niveaux et continuent à manger, la manipulation est simple et rapide pour l'éco-utilisateur. La pose du 3<sup>ème</sup> plateau est le signe pour récolter le compost devenu mature, du premier plateau.



La rotation peut s'effectuer à nouveau avec ce plateau libéré, dans un cycle indéfini de *valorisation des déchets*. Le bac collecteur de liquide, placé tout en bas récolte quant à lui l'eau drainée par les plateaux placés au-dessus. Cette eau, provenant des déchets, forme un engrais naturel concentré en oligo-éléments, pour arroser ses plantes et celles de ses amis.

## ... dans une optique de développement durable

L'usage du lombricomposteur répond aux trois piliers du développement durable :

- Il crée et/ou transfère de l'emploi (fabrication et distribution de l'appareil)
- Il est respectueux de l'environnement, en participant à l'enrichissement des sols par le terreau et l'engrais récoltés. Il devient aussi un outil de sensibilisation au respect de l'environnement
- Sa généralisation permettra aussi de réduire la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, grevant les budgets des catégories sociales les plus modestes.

José TOMAS, La Boucle Verte  
Eco-utilisateur du lombricomposteur  
[www.laboucleverte.org](http://www.laboucleverte.org)

## Bon à savoir

- Les vers ne dorment jamais, mangent jusqu'à 2 fois leur masse et leur population double tous les 2 mois mais s'autorégule
- Le lombricomposteur est sans odeur
- Les déchets compostables sont de 2 ordres : éléments azotés, épluchures de fruits et légumes, gazon, feuilles de plantes, brindilles ; éléments carbonés, cartons, papier journaux pas très encrés, marc de café, coquilles d'œufs, poils de chats, coton, poussières... : Maintenir l'équilibre acido/basique pH 7, avec 60 à 70% d'éléments azotés et 30 à 40% d'éléments carbonés
- 40 kg de terreau gratuit par an
- 70 litres d'engrais naturel récolté à mélanger dans 10 fois son volume d'eau soit 700 L d'engrais gratuit

## Pour en savoir plus :

[www.verslaterre.fr](http://www.verslaterre.fr)  
[lombricomposteur.over-blog.com](http://lombricomposteur.over-blog.com)

# L'actualité de l'environnement, en bref

SARTROUVILLE

## **Le Comité des Richebours demande l'entretien de la réserve foncière**

Le Comité de quartier des Richebourg vient d'écrire à la toute nouvelle Direction des Routes en Ile de France (DIRIF) pour lui demander d'entretenir la réserve foncière lui appartenant, sur le tracé de la future RD 121. Le Comité relève sur ce terrain la végétation envahissante, la prolifération d'animaux (rats des champs en particulier) et la présence de dépôts d'ordures. Et le Président, Mario Ostoréro, conclut; «*Il apparaît inadmissible d'attendre 2012, date possible de mise en service de l'axe routier, pour considérer que la situation se régularisera à ce moment là.* »

## **Le Vieux-Pays réussit sa fête des vendanges**

Pour cette 9<sup>ème</sup> édition de la fête des vendanges, organisée pour la première fois dans le parc du Dispensaire, le Comité a réussi son pari. La participation a été importante et la convivialité au rendez-vous. Les associations locales étaient présentes de même que le CADEB. A cette occasion, le Président du Vieux pays a rappelé les raisons de son adhésion au CADEB: « pour prendre de la hauteur », Une bien belle formule...

## **Les adhérents de l'association La Vaudoire-Debussy réunis autour d'un apéritif**

C'était une première pour cette jeune association de quartier. Créée l'an dernier dans un secteur du Centre Ville qui en avait toujours manqué., elle compte déjà plus d'une cinquantaine d'adhérents. La soirée a commencé par un mot de bienvenue de sa Présidente, Sandrine Féron, et s'est poursuivie par des questions à M. le Maire. Elle s'est terminée autour d'un apéritif qui a permis aux riverains de mieux se connaître.

SARTROUVILLE (suite)

## **Le quartier du Val crée son association**

La Val et Vous a tenu son assemblée constitutive en octobre dernier, en présence de nombreux riverains du quartier et de M. le Maire de Sartrouville. Cette jeune et dynamique association s'est fixée pour objectif de « dynamiser la vie de quartier et de revaloriser celui-ci. ». Sa Présidente, Alice Hajem, se dit passionnée d'environnement et participe désormais aux réunions sur ce thème avec les autres associations sartrouilloises membres du CADEB.

## **La Coulée Verte reliera le centre ville au Plateau**

Elles sera réalisée sur les emprises autrefois réservées à la déviation de la RD 121, au nord de l'avenue Maurice Berteaux. Il s'agit d'une bande de terrain d'un kilomètre de long environ, d'une largeur variable (50 à 100 mètres), qui traverse le quartier de l'Union jusqu'au Plateau. La « coulée verte » comprendra des jardins familiaux, une piste cyclable et des cheminements piétons. Il est prévu également une vingtaine de pavillons dans la partie nord, près de l'avenue du général de Gaulle; ils seront construits selon des normes de haute qualité environnementale, permettant d'économiser l'énergie.

CHATOU

## **Le barrage en enquête publique jusqu'au 17 novembre**

L'ouvrage actuel date de 1933. Il a fait son temps! Le projet consiste à construire un nouveau barrage, d'ici 2011, avec la même fonction que l'ancien, c'est à dire réguler le niveau de la Seine pour permettre la navigation. Il n'est pas prévu de passerelle accessible au public (piétons, cyclistes) pour le franchissement de l'ouvrage. Domage!

CROISSY SUR SEINE

## **Recycl'Action s'expose**

Dans le cadre du Vide Grenier des Familles de Croissy sur Seine, l'association Recycl'Action a exposé des mobiliers et objets 100% recyclés réalisés dans son atelier. L'objectif de cette association dynamique est la revalorisation des déchets par réemploi.

Contact:

Cathy Tizzoni 06 60 38 43 82

ktix.tizia@wanadoo.fr

11 rue Verdun 78500 Sartrouville

## **La digue est confortée**

Les travaux de confortement de la digue ont commencé et se poursuivront jusqu'au printemps prochain. L'ouvrage, situé entre les îles naturelles du Chiard et de la Chaussée, sur la commune de Croissy-sur-Seine, contribue à contenir une différence de niveau d'eau de plus de 3 mètres entre les deux bras du fleuve. Cette première tranche de travaux, d'une valeur de 3 Me, est financée par Vnf (Voies navigables de France) l'Etat et la Région Île-de-France.

Pour en savoir plus:[www.vnf.fr/](http://www.vnf.fr/)

LA SEINE

## **De nouvelles espèces observées dans la Seine**

Depuis le 20 octobre, 10 saumons et 15 truites de mer ont été observés dans la Seine, et plus précisément au niveau de l'écluse de Poses (Eure). C'est ce qu'a annoncé le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) dans un communiqué le jeudi 8 novembre. «C'est la première fois que ces deux espèces sont filmées aussi près de Paris», indique-t-il. Aujourd'hui 29 espèces de poissons différentes sont recensées dans la Seine contre 3 seulement en 1970.

### La commune encourage le compostage

Réduire le volume des ordures ménagères traitées par la collectivité, enrichir son jardin sans frais, protéger l'environnement, etc. les avantages du compost sont multiples. C'est pourquoi la ville propose aux Carrillons des composteurs individuels à des tarifs défiant toute concurrence, de 15 à 25 euros selon les modèles.

Renseignements: [www.carrieres-sur-seine.fr/](http://www.carrieres-sur-seine.fr/)

### Bientôt des jardins familiaux à Carrières?

C'est le rêve caressé par Michel Lefèvre, président de l'association récemment constituée pour les gérer. Ce rêve pourrait bientôt devenir réalité, grâce au soutien de la commune ainsi que du SITRU qui mettrait à disposition un terrain près de l'incinérateur de Carrières. L'association a hâte de commencer à nettoyer le terrain, en profitant de la faible végétation hivernale. Bon courage aux bénévoles...

## Protéger la ville contre la pollution publicitaire

*C'est l'objectif poursuivi par le CADEB et sept associations d'environnement à Sartrouville: elles viennent d'écrire au Maire de la commune, M. Pierre Fond, pour lui demander de modifier le règlement local de publicité, devenu inadapté à la ville qui a changé.*

Un arrêté municipal de 1989 régit la publicité par panneaux apposés dans la ville afin d'en contrôler le développement parfois anarchique et de veiller à ce que la sécurité soit respectée, mais aussi pour que des publicités de grande taille ne dégradent pas l'aspect de nos avenues.

Début 2006, nous avons effectué avec M. Guy Gillet, représentant le Comité du Vieux Pays, un relevé des panneaux de grande taille (douze ont répertoriés, notamment avenue de la République) ; deux anomalies ont été constatées et une lettre a été adressée à M. le Maire de Sartrouville lui demandant de prendre toute disposition pour que cette pollution visuelle disparaisse ou du moins soit allégée .

En réponse, nous avons été informés qu'une procédure pourrait être envisagée et un nouvel arrêté élaboré, mais rien ne permettant de financer les dépenses d'une telle opération n'a été inscrit au budget de la commune pour 2008.

Le CADEB et sept associations de la commune, par lettre en date du 16 octobre 2007 adressée à M. le Maire de Sartrouville ont insisté pour que les sommes nécessaires figurent au budget 2008, afin de lancer la procédure de révision, qui comportera la mise en place par le Préfet d'une commission à laquelle les associations ont demandé de participer.

*Robert Charvet,  
Président  
Association du quartier des Dix Arpents à Sartrouville.*



### LECTURES

## La planète se réchauffe

Bien connu pour présenter la météo sur Antenne 2, Patrice Drevet nous a fait le plaisir de venir à Sartrouville animer le forum du tri et de la gestion des déchets en mai dernier. Nous le retrouvons dans un livre sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Il existe déjà beaucoup d'ouvrages sur le sujet, la plupart ennuyeux et désespérés. Celui-ci ne l'est pas. En termes simples et avec la pointe d'humour qui le caractérise, l'auteur nous raconte l'histoire du climat, démonte les mécanismes du réchauffement climatique actuel « conséquence de la bêtise humaine » et nous en détaille les conséquences, qui seront lourdes pour l'homme et la planète. Il nous invite à ne pas céder à la panique - il est encore temps de freiner - mais à agir dès à présent. Avec beaucoup de bon sens, il nous propose des solutions collectives et des gestes individuels, pour que nos enfants en petits enfants puissent continuer à vivre heureux sur la terre, pendant quelques milliers d'années...

L'ouvrage étant de plus magnifiquement illustré, il peut constituer un beau cadeau pour les fêtes de fin d'année...

« *La Planète se réchauffe, comprendre pour mieux lutter* » Patrice Drevet, Éditions Chêne, septembre 2007, 191 pages, 29,90 euros.

# LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va  
plus vite

Ensemble, on va  
plus loin »

## CADEB

Association loi 1901 agréée  
pour la protection de  
l'environnement sous le  
numéro 04-033 DUEL

Siège social : 130 av. du  
Général de Gaulle - 78500  
SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28  
01 39 15 32 21

Courriel :  
cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet:  
www.cadeb.org/

SIRET: 484 499 009 000 13  
APE : 913 E

## Composition du Bureau

Présidente :  
Paulette Menguy  
Vice Président :  
Alex Ballot  
Secrétaire Général:  
Jean-Claude Parisot  
Secrétaire :  
Gérard Moulin  
Trésorier:  
Patrick Bayeux

## Carrières Autrement

Alex Ballot

Tél : 01 39 14 52 94

## Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Patrick Bayeux

bayeuxprues@wanadoo.fr Tél : 01 39 57 82 63

## Comité de quartier des Richebours à Sartrouville

Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr

Tél 01 39 14 88 11

## Écho de Houilles

Lionel Carrara

Tél : 01 34 26 18 13

## Forme 21 (expertise et formation à l'environnement)

Jean-Yves Rebeyrotte forme21@club-internet.fr

Tél:01 53 73 74 18  
01 30 53 37 66

## La Boucle Verte

Francis Bonnemason

laboucleverte@yahoo.fr

Tél : 01 39 68 28 35

Site Internet : www.laboucleverte.org

## Les Dix Arpents à Sartrouville

Robert Charvet

Xarpents@wanadoo.fr

Tél : 01 39 13 10 11

## Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée

assomvm@neuf.fr

Tél : 01 39 14 29 00

## Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Martine Rol

marcelle.rol@club-internet.fr

Tél : 01 74 08 47 88

## Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Jean-Louis Le Berre associationvaudoire@gmail.com

Tél : 01 30 86 92 92

## Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jean-Claude Parisot

arqm@wanadoo.fr

Tél : 01 39 15 32 21

## Sauvegarde du Vésinet

† Charles Gourdet

## Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier

genestier.jean-pierre@neuf.fr

Tél : 01 30 15 06 70

## Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Françoise Delbart

francoise.delbart2@wanadoo.fr

Tél : 01 39 52 09 71

## Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin

jgmoulin@wanadoo.fr

Tél : 01 39 68 86 11

## LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

### CADEB

Collectif d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy

Tél 01 39 57 65 28

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

**Seine Vivante**: Collectif d'associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier

Tél : 01 30 15 06 70

Courriel : seine-vivante@club-internet.fr

**Réseau Vélo 78**: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara

Site: www.reseauvelo78.org

Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr